

CODE ÉTHIQUE

de Louvain Coopération

(FR p.2)

CODE OF ETHICS

de Louvain Coopération

(en p.8)



louvaincooperation.org

Ce code éthique est destiné aux employé.e.s de Louvain Coopération en Belgique et dans ses pays partenaires, aux contractant.e.s (consultant.e.s), aux bénévoles, aux membres de l'organe d'administration et aux membres de l'AG, ainsi qu'aux assistant.e.s juniors, aux bénévoles et aux stagiaires d'autres organisations partenaires travaillant pour Louvain Coopération.

Le présent code établit les normes éthiques universelles pour les activités de Louvain Coopération à l'échelle mondiale et offre une orientation en cas de questions ou de dilemmes.

Il repose sur **cinq principes** auxquels chaque signataire s'engage concrètement, tout en restant flexible et susceptible d'évoluer avec le temps :

- **Respect des valeurs et de la mission de Louvain Coopération** 3
- **Une culture de travail bienveillante et basée sur la confiance** 4
- **Une capacité à l'autocritique, l'inter-apprentissage et l'« auto-changement »** 4
- **Un rejet absolu de la discrimination, de la violence et de l'exploitation envers les personnes vulnérables** 5
- **Un comportement de travail qui prône l'équité et l'intégrité** 6

1

RESPECT DES VALEURS ET DE LA MISSION DE LOUVAIN COOPÉRATION

Louvain Coopération défend cinq valeurs fondamentales qui forment la ligne directrice guidant nos actions et comportements.

- **La Solidarité** : La solidarité est au cœur de notre engagement. Nous unissons nos forces et travaillons avec nos différents partenaires pour un monde durable et équitable.
- **Le Partenariat** : Le partenariat multi-acteurs est au centre de notre action. Des acteurs de changement qui se rencontrent, apprennent les uns des autres, co-construisent des solutions avec l'objectif de les amplifier.
- **L'Apprentissage** : Nos actions s'inscrivent dans une démarche critique et d'expérimentation. Pour ce faire nos collaborateurs et partenaires sont encouragés à faire preuve d'humilité et à se mettre régulièrement en question afin de rester dans un processus d'apprentissage continu.
- **L'Innovation** : L'innovation est une alliée au quotidien et se trouve au cœur de notre démarche d'apprentissage. Nous ouvrons nos horizons et nous regardons les problèmes et les solutions sous un angle novateur.
- **L'Impact** : Dans tout ce que nous entreprenons, nous cherchons à obtenir des résultats tangibles, durables et équitables.

La mission de Louvain Coopération est de s'engager à réduire les inégalités et la pauvreté en co-construisant avec ses partenaires, que sont la société civile et la communauté universitaire au Nord global comme au Sud global, des solutions novatrices, durables et répliquables.

Ancrée dans une approche intégrée et critique, Louvain Coopération part des besoins identifiés localement pour co-créeer des actions générant un impact global qui respectent et renforcent la dignité humaine.

Portée par ses valeurs, Louvain Coopération mise sur le renforcement mutuel des capacités à travers des partenariats innovants et des recherches-actions collaboratives.

Je m'engage donc à ce que mon comportement et mes activités soient en harmonie avec les valeurs et la mission de Louvain Coopération.

2 UNE CULTURE DE TRAVAIL BIENVEILLANTE ET BASÉE SUR LA CONFIANCE

Pour réaliser notre mission et co-construire un monde meilleur il est essentiel que chacun ait les moyens de s'exprimer et d'évoluer au sein de l'association. La bienveillance et l'établissement de relations de confiance nous semble être des moyens essentiels d'y parvenir.

Pour cela je m'engage à :

- Faire attention à l'**impact de mes propos** lorsque je m'adresse à mes collègues ;
- Dans les discussions professionnelles, me concentrer sur les faits et de **mettre de côté les jugements sur les personnes** ;
- Respecter **le droit de chaque personne à sa propre image**, en suivant le principe que toute image d'une personne, et aussi l'utilisation de cette image nécessite le consentement de cette personne.

3 UNE CAPACITÉ À L'AUTOCRITIQUE, L'INTER-APPRENTISSAGE ET L'« AUTO-CHANGEMENT »

En tant que « pierre angulaire » de l'organisation Louvain Coopération, chaque personne contribue aux changements encouragés par l'organisation. Nous prônons l'autocritique, l'autonomisation de chaque personne tout en plaçant la valeur d'apprentissage réciproque au cœur de nos relations.

Pour cela je m'engage à :

- Réfléchir à mon comportement avant de demander aux autres de changer leur comportement ;
- Établir des relations égales avec les partenaires pour proposer des changements ;
- Apprendre autant que j'enseigne : je suis ouvert aux nouvelles idées qui alimentent mon apprentissage tout au long de la vie ;
- Ne pas donner de leçons moralisatrices ;
- Porter une attention particulière au genre : je m'efforce de ne pas avoir d'effet négatif sur l'égalité des genres et de contribuer à plus d'équité.

4

UN REJET ABSOLU DE LA DISCRIMINATION, DE LA VIOLENCE ET DE L'EXPLOITATION ENVERS LES PERSONNES VULNÉRABLES

En contact quotidien avec divers groupes vulnérables, Louvain Coopération condamne toutes les formes de discrimination, de violence ou d'exploitation. Nous accordons une attention particulière à l'Objectif de Développement Durable N° 5 de l'Agenda 2030, « Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », y compris mettre fin à toutes les formes de discrimination et de violence à leur rencontre.

Pour cela je m'engage à :

- Ne pas exploiter mon prochain. Je refuse tout abus physique, sexuel ou psychologique d'un individu et toute conduite qui porte atteinte à la dignité humaine. Je m'engage en tous les cas à n'avoir aucune relation avec un mineur d'âge¹;
- Faire en sorte que chaque individu reçoive un traitement équitable. J'évite toute forme de comportement discriminatoire fondé sur la race, la couleur de la peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la nationalité, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la naissance, l'âge, la richesse, les convictions religieuses, politiques ou philosophiques, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la langue, l'affiliation syndicale, les caractéristiques physiques ou génétiques, l'origine sociale, la grossesse ou la parentalité, ou de tout autre critère discriminant.
- Sélectionner le personnel, les stagiaires et les consultants basés sur des critères objectifs de compétence, d'expérience et de bien-être, indépendamment de l'âge, du sexe, de la couleur de peau, de la religion, de la maladie, de leurs différentes capacités, de leur nationalité ou de tout autre critère discriminant;
- Dénoncer les abus dont je serais victime ou témoin envers des personnes vulnérables dans le cadre de mon travail y compris en cas de propos ou d'actes racistes, sexistes, xénophobes, homophobes, ... La dénonciation peut se faire de manière anonyme;
- Avoir conscience des rapports de domination qu'il pourrait y avoir entre deux personnes de lien hiérarchiques ou contractuel différents et je n'abuse en rien de ma position de pouvoir vis-à-vis des bénéficiaires et partenaires.

¹ La législation nationale propre à chaque pays détermine l'âge de la minorité

5

UN COMPORTEMENT DE TRAVAIL QUI PRÔNE L'ÉQUITÉ ET L'INTÉGRITÉ

Nous nous efforçons d'appliquer nos valeurs dans toutes nos actions, dans tous nos domaines d'intervention quotidienne de manière transversale. Nous agissons avec équité, sans préjugés, sans favoritisme et avec impartialité, sur la base de faits objectifs et non d'impressions ou d'intérêts personnels et avec intégrité, en évitant toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'influencer la prise de décision ou l'exercice des fonctions.

Pour cela je m'engage à :

- Condamner toute forme de violation de l'intégrité (abus, fraude, corruption) tant au sein de notre organisation que parmi les partenaires ou dans le cadre des interventions que nous finançons. Dans cet esprit, j'approuve et j'ai pris connaissance de la Charte d'intégrité signée par Louvain Coopération et de la politique d'intégrité spécifique de Louvain Coopération ;
- Agir avec honnêteté et transparence dans mon travail pour tenir mes engagements. Cette transparence ne porte pas atteinte aux règles de confidentialité inhérentes à chaque fonction ;
- Utiliser et gérer les fonds et les ressources de Louvain Coopération de manière transparente et responsable et à respecter les politiques et procédures financières ;
- Ne pas me placer ou être placé dans une situation de conflit d'intérêts, c'est-à-dire une situation dans laquelle, par moi-même ou par un intermédiaire, j'ai un intérêt qui pourrait influencer l'exercice impartial et objectif de ma fonction ou créer une impression légitime d'une telle influence. Si je pense être dans une telle position, je demande avis au conseiller en intégrité de Louvain Coopération et/ou mon supérieur hiérarchique ;
- Ne pas participer à des pratiques ou à des actions lorsque je soupçonne un quelconque soutien à des canaux illicites : prostitution, drogue, corruption ou lien de discours de haine ;
- Déclarer mes soupçons au gestionnaire des plaintes relatif aux questions d'intégrité de Louvain Coopération ;
- Ne pas accepter les faveurs de tiers ou ne pas donner de faveurs à des tiers pour initier de nouvelles actions / nouveaux projets, pour embaucher du personnel ou d'autres services dont l'organisation a besoin ;
- Utiliser les équipements informatiques et de communication de Louvain Coopération de manière appropriée. En particulier, je ne vais pas consulter, télécharger, créer ou distribuer des matériaux inappropriés (notamment pornographiques) ou offensifs ;
- Ne pas entreprendre des activités en dehors de Louvain Coopération qui seraient en conflit avec ma fonction, tel qu'une activité qui pourrait jeter le discrédit sur l'association, en prenant un intérêt professionnel dans un fournisseur ou un contractant, etc. En cas de doute, je vais en discuter avec mon supérieur hiérarchique ;

- Ne pas exprimer des opinions ou avis externes / publics qui pourraient nuire à la réputation de Louvain Coopération en contredisant notre éthique, nos valeurs ou nos politiques. Le cas échéant, je veillerai à faire la différence entre un point de vue personnel et celui de Louvain Coopération ;
- Ne pas exercer d'activité complémentaire (à titre de salarié ou d'indépendant) qui soit contraire aux valeurs de Louvain Coopération (Voir point 1 : Respect des valeurs et de la mission de Louvain Coopération ci-dessus) ou qui porte atteinte à l'activité de l'association.

Reçu le

Nom

Signature :

This code of ethics is intended for employees of Louvain Coopération in Belgium and his partner countries, contractors (consultants), volunteers, members of the governing body and members of the GA, as well as junior assistants, volunteers and trainees from other partner organisations working for Louvain Coopération.

This code establishes universal ethical standards for the activities of Louvain Coopération worldwide and provides guidance in the event of questions or dilemmas.

It is based on five principles to which each signatory commits in concrete terms, while remaining flexible and likely to evolve over time:

■ Respect for the values and mission of Louvain Coopération	9
■ A benevolent working culture based on trust	10
■ A capacity for self-criticism, cross-learning and self-change	10
■ Absolute rejection of discrimination, violence and exploitation of vulnerable people	11
■ Work behaviour that promotes fairness and integrity	12

1

RESPECT FOR THE VALUES AND MISSION OF LOUVAIN COOPÉRATION

Louvain Coopération defends five fundamental values which form the guideline for our actions and behaviour.

- **Solidarity:** Solidarity is at the heart of our commitment. We join forces and work with our various partners for a sustainable and equitable world.
- **Partnership:** Multi-stakeholder partnerships are at the heart of what we do. Actors for change who meet, learn from each other, co-construct solutions with the aim of scaling them up.
- **Learning:** Our actions are part of a critical and experimental approach. To achieve this, our employees and partners are encouraged to show humility and to regularly challenge themselves in order to remain part of a continuous learning process.
- **Innovation:** Innovation is a daily ally and is at the heart of our learning approach. We open up our horizons and look at problems and solutions from an innovative angle.
- **Impact:** In everything we do, we seek to achieve tangible, sustainable and equitable results.

Louvain Coopération's mission is to commit to reducing inequality and poverty by co-constructing innovative, sustainable and replicable solutions with its partners - civil society and the academic community in both the global North and the global South.

Anchored in an integrated and critical approach, Louvain Coopération starts from needs identified locally to co-create actions generating a global impact that respect and reinforce human dignity.

Driven by its values, Louvain Coopération focuses on mutual capacity building through innovative partnerships and collaborative action research.

I therefore undertake to ensure that my behaviour and activities are in harmony with the values and mission of Louvain Coopération.

2 A BENEVOLENT WORKING CULTURE BASED ON TRUST

To achieve our mission and co-construct a better world, it is essential that everyone has the means to express themselves and develop within the association. We believe that caring and building relationships based on trust are essential ways of achieving this.

To this end, I undertake to:

- Pay attention to the impact of what I say when I speak to my colleagues;
- In professional discussions, to focus on the facts and to leave judgements about people aside.;
- Respect each person's right to his or her own image, following the principle that any image of a person, and also the use of that image, requires that person's consent.

3 A CAPACITY FOR SELF-CRITICISM, CROSS-LEARNING AND SELF-CHANGE

As the 'cornerstone' of the Louvain Coopération organisation, each individual contributes to the changes encouraged by the organisation. We advocate self-criticism and the empowerment of each individual, while placing the value of mutual learning at the heart of our relationships.

I therefore undertake to:

- Reflect on my behaviour before asking others to change theirs;
- Establish equal relationships with partners to propose changes;
- Learn as much as I teach: I am open to new ideas that fuel my lifelong learning;
- Don't lecture;
- Pay particular attention to gender: I strive not to have a negative effect on gender equality and to contribute to greater equity.

4

ABSOLUTE REJECTION OF DISCRIMINATION, VIOLENCE AND EXPLOITATION OF VULNERABLE PEOPLE

In daily contact with various vulnerable groups, Louvain Coopération condemns all forms of discrimination, violence or exploitation. We pay particular attention to Sustainable Development Goal 5 of the 2030 Agenda, ' Gender equality: achieve gender equality and empower all women and girls ', including ending all forms of discrimination and violence against them.

To this end, I pledge to:

- I will not exploit others. I reject any physical, sexual or psychological abuse of an individual and any conduct that violates human dignity. I undertake in all cases not to have any relationship with a minor¹;
- To ensure that everyone receives fair treatment. I will avoid any form of discriminatory behaviour based on race, skin colour, descent, national or ethnic origin, nationality, sex, sexual orientation, marital status, birth, age, wealth, religious, political or philosophical beliefs, current or future state of health, disability, language, trade union membership, physical or genetic characteristics, social origin, pregnancy or parenthood, or any other discriminatory criterion.
- Select staff, trainees and consultants on the basis of objective criteria of competence, experience and well-being, irrespective of age, sex, skin colour, religion, illness, different abilities, nationality or any other discriminatory criterion;
- To report any abuse that I may suffer or witness towards vulnerable people in the course of my work, including racist, sexist, xenophobic or homophobic comments or acts, etc. Reports may be made anonymously;
- I am aware of the relations of domination that may exist between two people with different hierarchical or contractual links and I do not abuse my position of power in any way in relation to beneficiaries and partners.

1 National legislation specific to each country determines the age of minority

5

WORK BEHAVIOUR THAT PROMOTES FAIRNESS AND INTEGRITY

We strive to apply our values in all our actions, in all our day-to-day areas of work, across the board. We act fairly, without prejudice, without favouritism and with impartiality, based on objective facts and not on personal impressions or interests, and with integrity, avoiding any situation of conflict of interest likely to influence decision-making or the performance of duties.

To this end, I undertake to:

- Condemn any form of violation of integrity (abuse, fraud, corruption) both within our organisation and among our partners or in the context of the projects we finance. In this spirit, I approve and have read the Integrity Charter signed by Louvain Coopération and Louvain Coopération's specific integrity policy;
- To act with honesty and transparency in my work in order to fulfil my commitments. This transparency is without prejudice to the rules of confidentiality inherent in each function;
- To use and manage the funds and resources of Louvain Coopération in a transparent and responsible manner and to respect the financial policies and procedures;
- Not to place myself or be placed in a situation of conflict of interest, i.e. a situation in which, by myself or through an intermediary, I have an interest which could influence the impartial and objective exercise of my function or create a legitimate impression of such an influence. If I believe I am in such a position, I will seek advice from the Louvain Coopération Integrity Advisor and/or my line manager;
- Not to participate in practices or actions where I suspect any support for illicit channels: prostitution, drugs, corruption or links to hate speech;
- Report my suspicions to the Louvain Coopération Integrity Complaints Manager;
- Not accept favours from third parties or give favours to third parties to initiate new actions/projects, hire staff or other services needed by the organisation;
- Use Louvain Coopération's IT and communications equipment in an appropriate manner. In particular, I will not consult, download, create or distribute inappropriate (particularly pornographic) or offensive material;
- Not to undertake activities outside Louvain Coopération that would be in conflict with my function, such as an activity that could bring the association into disrepute, taking a professional interest in a supplier or contractor, etc. If in doubt, I will discuss the matter with my line manager;
- Not to express external/public opinions or views that could damage the reputation of Louvain Coopération by contradicting our ethics, values or policies. Where appropriate, I will take care to distinguish between a personal point of view and that of Louvain Coopération;
- Not to engage in any additional activity (as an employee or self-employed person) that is contrary to the values of Louvain Coopération (see point 1: Respect for the values and mission of Louvain Coopération above) or that undermines the activity of the association.

Received on

Name

Signature :



Louvain Coopération asbl
Avenue de Cîteaux 114
1348 Louvain-la-Neuve - Belgique

tél. : +32 (0)10/390.300
info@louvaincooperation.org
louvaincooperation.org

TVA : BE0422 717 486
BE28 7323 3319 1920
RPM NIVELLES